

Autonomie et dépendance chez le sujet âgé

Compétence 1. Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

- Accueillir le patient et l'installer dans sa chambre.
- Expliquer au patient et à sa famille (ou les personnes l'accompagnant) les conditions d'hospitalisation et le fonctionnement du service (horaires des visites, organisation des tours infirmiers et des rotations infirmières, modalités de restauration).
- Recueillir auprès du patient et/ou des aidants les informations suivantes : adresse, personne de confiance, aides à domicile, médecin traitant, coordonnées des aidants.
- Préciser les points clés de son mode de vie et de l'histoire de sa perte d'autonomie.
- Évaluer précisément le niveau d'autonomie à l'aide d'échelles spécifiques.
- Mesurer les paramètres vitaux

Compétence 2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers

- Planifier et hiérarchiser les soins (selon les règles propres au service : procédures, sécurité, traçabilité) en collaboration avec l'équipe médicale.
- Répartir les tâches avec les rééducateurs, les assistants sociaux et les aides-soignants.
- Préciser avec l'équipe médicale l'existence d'une limitation de soins et l'orientation de sortie du patient (retour à domicile, institutionnalisation).

Compétence 3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

- Expliquer l'intérêt de l'hospitalisation et des bilans éventuels, rassurer le patient en cas d'agitation et d'anxiété à la réalisation de ceux-ci.
- Vérifier l'adéquation entre les prescriptions médicales (mise au fauteuil, alimentation, kinésithérapie motrice) et les handicaps du patient.
- Vérifier les apports alimentaires quotidiens et leur adaptation aux éventuels troubles de déglutition.

Compétence 4. Mettre en œuvre des actions à visées diagnostique et thérapeutique

- Administrer les traitements prescrits en vérifiant leur tolérance et les contre-indications.
- Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins, à la perte d'autonomie, au confort de la personne.
- Réévaluer à distance du premier jour d'hospitalisation l'état de dépendance du patient.

Compétence 5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

- Soutenir le travail des rééducateurs, expliquer leur importance.
- Travailler en collaboration étroite avec l'ergothérapeute pour que les soins du patient se fassent de façon adaptée au niveau de dépendance, et évolutive le long de l'hospitalisation.
- Insister sur l'importance des apports caloriques chez les patients dénutris.

Compétence 6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

- Adapter sa communication et se rendre disponible en fonction de l'état d'anxiété et de compréhension du patient.
- Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique.
- Informer le patient sur les soins en recherchant son consentement.
- Identifier les angoisses relatives aux éventuelles décisions d'institutionnalisation.
- Soutenir le patient et les aidants dans les démarches et les décisions d'organisation de la sortie.
- Faire le lien avec les intervenants infirmiers à la sortie.

Compétence 7. Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

- Autoévaluation :
 - ▶ prendre du recul pour réfléchir sur votre propre pratique. Identifiez vos forces, vos faiblesses et les aspects que vous pourriez améliorer ;
 - ▶ évaluer vos compétences professionnelles : identifiez les domaines dans lesquels vous excellez et ceux qui pourraient nécessiter un renforcement.
- Recueil de feedback : sollicitez des retours d'information de la part de vos collègues et cadres. Ils peuvent offrir des perspectives précieuses sur votre performance et des suggestions pour l'améliorer.
- Formation continue :
 - ▶ participer à des formations continues pour rester à jour dans votre domaine. Cela peut vous aider à acquérir de nouvelles compétences et à renforcer celles que vous avez déjà ;
 - ▶ identifier des opportunités de développement professionnel qui pourraient contribuer à l'amélioration de votre pratique.

- Éthique professionnelle : assurez-vous que votre pratique est alignée sur les principes éthiques de votre profession. Respectez la confidentialité, la dignité des personnes et le Code de déontologie.
- Gestion du stress et de la charge de travail : assurez-vous de maintenir un équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle. La fatigue ou le stress excessif peuvent affecter négativement votre pratique professionnelle.

Compétence 8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

- Formuler des questions claires et pertinentes en lien avec la problématique professionnelle. Organiser, nettoyer et préparer les données pour l'analyse. Utiliser des méthodes analytiques pour extraire des informations significatives.
- Reconnaître les problématiques clés dans le contexte professionnel. Articuler clairement les questions qui guideront la recherche ou l'analyse.
- Utiliser des compétences de recherche pour trouver des informations pertinentes. Savoir utiliser des bases de données académiques et professionnelles pour accéder à des informations actualisées.
- Être capable de lire, comprendre et synthétiser des informations à partir de publications scientifiques et professionnelles.
- Choisir des méthodes de collecte de données appropriées à la nature de la question de recherche. Mettre en œuvre ces méthodes de manière cohérente et éthique.
- Exprimer clairement les idées à l'écrit. Communiquer de manière efficace à l'oral, que ce soit lors de présentations, de réunions ou d'autres interactions professionnelles.

Compétence 9. Organiser et coordonner les interventions soignantes

- Identifier les acteurs intervenant auprès des patients : être informé des professionnels et organismes qui participent à la prise en charge des patients dans les domaines de la santé, du social, du médico-social et éventuellement associatif.
- Délimitation des responsabilités :
 - ▶ comprendre les limites de son rôle professionnel et respecter les compétences propres à sa profession ;
 - ▶ collaboration interprofessionnelle : savoir solliciter et travailler avec d'autres professionnels lorsque nécessaire pour garantir une prise en charge globale et continue.
- Communication efficace :
 - ▶ sélectionner les moyens de communication appropriés pour partager des informations de manière claire et précise avec les partenaires concernés en respectant le secret médical ;
 - ▶ maîtriser les outils de transmission de l'information, tels que les dossiers médicaux électroniques, les rapports écrits, les réunions, etc.
- Coordination des soins : organiser et synchroniser les différentes interventions et services pour assurer une prise en charge cohérente et efficiente de la personne soignée.
- Collaboration interprofessionnelle : travailler de manière harmonieuse avec des professionnels d'autres disciplines pour tirer parti de leurs compétences respectives et offrir une prise en charge complète.
- Relations interprofessionnelles : établir et cultiver des relations professionnelles avec les différentes parties prenantes pour faciliter la collaboration et améliorer la qualité de soins des patients.

Compétence 10. Informer, former des personnes en formation

- Planification de l'accueil :
 - ▶ élaborer avec vos collègues et l'encadrement un programme d'accueil comprenant des informations sur la structure, les procédures, et les membres de l'équipe ;
 - ▶ guider le stagiaire ou le nouvel arrivant dans l'environnement professionnel, en lui fournissant toutes les informations nécessaires pour faciliter son intégration.
- Surveiller et guider les étudiants tout au long de leur période d'apprentissage, en s'assurant qu'ils acquièrent les compétences nécessaires.
- Évaluer régulièrement les performances des stagiaires pour identifier les points forts et les domaines à améliorer. Fournir des commentaires utiles pour favoriser le développement professionnel des stagiaires.
- Adapter la supervision en fonction du niveau de compétence de chaque professionnel, en tenant compte des contextes spécifiques d'intervention. Évaluer régulièrement les performances des professionnels de santé auxiliaires et des aides-soignants pour assurer la qualité des soins.
- Transmission de connaissances : partager activement des connaissances et des compétences avec les stagiaires et les collègues par le biais de conseils, de démonstrations, d'explications et d'analyses réfléchies de la pratique.

Mentorat : agir en tant que mentor en offrant un soutien professionnel et un partage d'expérience.